

Le 20 décembre 2010, volume 22, n° 9

Le 86^e congrès de l'UPA

par Sonia Dumont

Sous la thématique « *Le pouvoir de se nourrir* », les 420 délégués du 86^e congrès de l'UPA se sont réunis à Québec du 30 novembre au 2 décembre derniers. Deux sujets ont particulièrement retenu l'attention des congressistes : les nouvelles modalités d'application du programme québécois de sécurité du revenu ainsi que la discussion sur l'UPA du futur.

Les délégués attendaient avec beaucoup de fébrilité la visite du ministre de l'Agriculture du Québec, M. Laurent Lessard. D'entrée de jeu, le président de l'UPA, M. Christian Lacasse lui confirmait que les producteurs souhaitaient des réponses dans trois dossiers importants, soit : la mesure du 25 %, l'accréditation unique et la mise en marché collective.

L'allocution du ministre s'est cependant terminée sans que les congressistes n'aient été rassurés sur les questions qui les préoccupent particulièrement, hormis la mise en marché collective. Et, c'est plus mobilisés que jamais qu'ils ont signifié au ministre leur mécontentement.

De son côté, le ministre d'État à l'Agriculture du gouvernement fédéral, M. Jean-Pierre Blackburn a profité de sa présence au congrès pour détailler les réalisations de son gouvernement. Il a répondu à quelques questions de la salle. Entre autres, celle du président de la Fédération, M. Michel Dessureault qui a réitéré la demande de l'industrie bovine de reconduire le programme fédéral pour les matières à risque spécifiées (MRS), sollicitant de nouveau l'aide du ministre à cet égard. Le ministre Blackburn a reçu la demande, confirmant qu'il avait déjà été saisi de la question.

Les délégués ont conclu ces trois journées de rencontres par une discussion sur l'UPA du futur dont le projet a été adopté avec quelques modifications.

Tournée d'information régionale sur Levinoff-Colbex

par Jean-Sébastien Laflamme

Lors de l'assemblée générale annuelle 2010 de la Fédération des producteurs de bovins du Québec (FPBQ), les producteurs ont demandé à l'UPA, à la FPBQ et à la Fédération des producteurs de lait du Québec de poursuivre les activités de communication visant à rejoindre l'ensemble des producteurs de bovins du Québec et de voir à ce que le dossier Levinoff-Colbex soit traité dans une autre instance que les assemblées annuelles des syndicats régionaux.

C'est dans cet esprit que les administrateurs de la FPBQ ont sollicité le conseil d'administration de Levinoff-Colbex, afin de tenir des rencontres d'information en janvier 2011 dans toutes les régions du Québec. Ces rencontres seront le forum privilégié pour les échanges entre les producteurs de bovins de réforme et les dirigeants de l'entreprise.

Les producteurs présents recevront de l'information et pourront échanger avec les personnes suivantes : un représentant du conseil d'administration de Levinoff-Colbex, un représentant de la Fédération des producteurs de bovins, un représentant du comité de mise en marché des bovins de réforme et veaux laitiers et le président du syndicat régional. Les convocations aux producteurs partiront au cours des prochaines semaines.

Les producteurs participent à la formation sur les amas au champ

par Nathalie Coté

Dans la foulée des modifications au règlement sur les exploitations agricoles (REA), qui permet dorénavant le recours à l'entreposage de fumier solide en amas au champ, la Fédération a organisé 11 sessions de formation cet automne.



Ces formations ont suscité l'intérêt puisque 172 producteurs ont participé. En plus de l'aspect réglementaire, la formation portait aussi sur les bonnes pratiques à mettre en place, afin de minimiser le risque relié à cette méthode d'entreposage.

La journée se terminait par une visite d'un amas au champ chez un producteur où les participants devaient mettre en pratique les concepts enseignés.

Une belle activité où les participants ont conclu que c'était possible de gérer les amas au champ. Quelques formations sont prévues pendant la période hivernale.

Enquêtes des coûts de production bouvillons d'abattage et veaux d'embouche

par Ann Fornasier

Le Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA), poursuit ses travaux en vue de réviser les modèles de coûts de production des veaux d'embouche et des bouvillons d'abattage. D'ici la fin de l'année 2010, le CECPA devrait informer les entreprises retenues pour participer à l'étude de coûts de production qui sera réalisée en 2011 et qui portera sur les résultats de l'année 2010.

Au total, 70 entreprises de vache-veau dont la taille se situe entre 60 à 350 vaches et 37 entreprises de bouvillons dont la taille se situe entre 500 à 4300 bouvillons produits participeront à l'étude de coûts de production.

Le comité coûts de production recommande aux producteurs qui participeront à l'étude d'être le plus précis possible dans la transmission de leurs informations au CECPA, que se soit au niveau des inventaires, du temps de travail ou de toute autre information technique et financière. Rappelons que la participation à l'enquête de coûts de production est obligatoire.

Une entreprise qui refuserait de participer ne recevra pas sa compensation d'ASRA pour 2011 et 2012 et devra quand même payer sa cotisation pour 2011. Les entreprises participantes recevront un montant de 800 \$ en guise de dédommagement. L'application des nouveaux coûts de production pour établir la compensation d'ASRA est prévue à compter de l'année 2012.

Obligation de détenir des taureaux de génétique supérieure terminée en 2011

par Ann Fornasier

À compter de 2011, La Financière agricole du Québec (FADQ) met fin à l'obligation de détenir des taureaux de génétique supérieure pour recevoir la pleine compensation au Programme ASRA Veaux d'embouche. Selon la FADQ, cette exigence ne serait plus nécessaire puisque les producteurs ont intérêt, de toute façon, à continuer d'utiliser des taureaux de génétique supérieure pour maximiser le poids des veaux vendus au Programme ASRA Veaux d'embouche et ainsi, maximiser leurs compensations d'ASRA.

La Fédération s'explique mal comment une telle décision a pu être prise sans que les intervenants du milieu aient été préalablement consultés sur les conséquences d'abroger cette disposition au programme ASRA.

La Fédération a demandé à la FADQ de reporter sa décision, afin de faire une analyse globale de la situation et de convenir d'un plan d'action concerté et cohérent. À ce jour, aucune réponse nous est parvenue.

Nous vous tiendrons informés s'il y a des développements dans ce dossier.

Le bouvillon en région 2010 : plus de 70 producteurs présents

par André Roy

En novembre et décembre derniers, l'agence de vente des bouvillons d'abattage a rencontré des producteurs de bouvillons. « *le bouvillon en région* » fut une série de quatre rencontres régionales où l'agence a fait le tour de l'ensemble des dossiers d'intérêts pour les producteurs de bouvillons. Plus de 70 personnes ont assisté à ces rencontres.

Cette formule s'inscrit dans le plan d'action – volet communication de l'agence de vente des bouvillons d'abattage. En effet, les producteurs de bouvillons ont exprimé le besoin de pouvoir échanger entre eux de façon moins formelle que lors des assemblées officielles.

Les producteurs rencontrés ont grandement apprécié la possibilité d'approfondir les sujets comparativement au temps restreint accordé lors des ateliers tenus lors des assemblées générales régionales.

Le comité de mise en marché des bouvillons d'abattage a d'ailleurs convenu de maintenir ce mode de communication pour l'année 2011.

Hausse du nombre de veaux d'embouche en 2010 dans les encans spécialisés

par Eve Martin

Les derniers encans spécialisés de l'année 2010 ont eu lieu pendant la semaine du 6 décembre dernier avec près de 3000 veaux vendus. Les prochaines ventes auront lieu à la mi-janvier 2011.

À l'automne 2010, les volumes vendus dans les encans spécialisés sont demeurés stables par rapport à l'automne 2009 (37 274 veaux en 2010 comparativement à 37 008 veaux en 2009). Toutefois, l'année 2010 se termine avec une hausse de 11 % des volumes transigés dans les encans spécialisés. De janvier à décembre 2010, 68 506 veaux ont été vendus, comparativement à 61 573 veaux en 2009. L'année 2010 peut se résumer ainsi, une hausse significative des volumes à l'hiver et au printemps et une stabilité des volumes à l'automne. Les poids et les prix étaient également à la hausse.

MAPAQ : programmes d'adaptation

par Réal Daigle

La Fédération des producteurs de bovins du Québec invite les producteurs et productrices de bovins de boucherie à s'inscrire aux nouveaux programmes d'aide du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) mis en place cet automne pour les entreprises sous ASRA.

Le 25 octobre dernier, le MAPAQ annonçait sa *Stratégie de soutien à l'adaptation des entreprises agricoles 2010-2015* pour atténuer les mesures de restrictions à l'ASRA.

Cette stratégie comprend les quatre programmes suivants :

Un programme de bonification de l'aide aux services-conseils ~ Date limite 31 mars 2014

Remboursement de 90 % des honoraires, maximum 3000 \$

Un programme de remboursement d'intérêts sur des prêts ~ Date limite 31 mars 2015

Prêt sans intérêt pour 3 ans maximum; le montant de prêt allant jusqu'à 50 000 \$ ou 100 000 \$ selon les régions

Un programme d'appui à la modernisation ~ Date limite 31 mars 2014

Remboursement de 40 % à 50 % des investissements jusqu'à un maximum de 20 000 \$ ou 25 000 \$ selon les régions (ex. : développement de produits, diversification, amélioration d'efficacité)

Un programme d'appui à la compétitivité ~ Date limite 31 mars 2015

Remboursement de 40 % à 50 % des investissements jusqu'à un maximum de 20 000 \$ ou 25 000 \$ selon les régions (ex. : animaux reproducteurs, améliorations foncières, conformation à des normes)

Conditions d'admissibilité :

- L'entreprise doit avoir un revenu brut agricole annuel d'au moins 25 000 \$ ou 50 000 \$ selon les régions;
- La majorité de ses revenus doit provenir de productions sous ASRA;
- L'entreprise doit être en situation financière difficile (basée sur une analyse de vos principaux ratios financiers faite par le MAPAQ ou la FADQ).

Le producteur peut faire une demande sur plusieurs programmes. Pour plus de détails, que ce soit sur les critères d'admissibilité aux programmes ou sur les dépenses admissibles, veuillez contacter votre bureau régional du MAPAQ.

Le Veau de lait du Québec au Radiodon RockDétente du Club des petits déjeuners

par Marie-Isabel Martineau

Le jeudi 25 novembre dernier, au Complexe Desjardins à Montréal avait lieu la 11^e édition du Grand Radiodon RockDétente au profit du Club des petits déjeuners du Québec. Toutes les stations du réseau RockDétente, autant avec leurs équipes d'animateurs et d'employés qu'avec leurs auditeurs et auditrices, ont déployé tous leurs efforts afin d'aider la cause du Club. L'objectif étant d'en faire encore plus pour les enfants et de leur donner une chance de déjeuner et de bien débiter leur journée à l'école.

Pour l'occasion, le Veau de lait du Québec était présent pour offrir un délicieux dîner à l'équipe RockDétente et à ses invités. Au menu : miniescalopes de veau de lait parmigiana, minipizzas pita de veau de lait et raclette de veau de lait.

Les invités présents lors de notre passage étaient Maxime Landry, William Deslauriers, Luck Merville, Luc de Larochelière, Andrée Waters, Sylvain Cossette, etc.

Le Veau de lait du Québec a également bénéficié d'une belle visibilité, car l'animatrice Mélanie Gagné a mentionné à trois reprises, sur les ondes du 107,3 FM à l'heure du dîner, la participation du Veau de lait du Québec à l'événement. Toute une journée!



Daniel Germain, président-fondateur du Club des petits déjeuners et deux membres de l'équipe du Veau de lait du Québec

Horaire des fêtes

par Sonia Dumont

La période des fêtes demeure un moment propice aux réunions familiales. Afin de permettre à chacun d'en profiter, le calendrier des ventes dans les différents secteurs de production est modifié.

L'agence de vente des bovins de réforme et veaux laitiers

Veillez prendre note du calendrier suivant pour les horaires des encans et de la livraison en direct à l'abattoir :

Encan	Vendredi 24 déc.	Lundi 27 déc.	Mardi 28 déc.	Mercredi 29 déc.	Jeudi 30 déc.	Vendredi 31 déc.	Lundi 3 janv.	Mardi 4 janv.
Bic		Fermé					Ouvert	
Danville			Ouvert					Ouvert
La Guadeloupe		Fermé					Ouvert	
Sawyerville			Ouvert					Ouvert
St-Hyacinthe		Ouvert		Fermé			Ouvert	
St-Isidore		Ouvert		Ouvert			Ouvert	
Réception (direct) Saint-Cyrille	Fermé	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Fermé	Fermé	Ouvert

Veillez prendre note que la vente du 1^{er} mercredi du mois à l'encan de St-Hyacinthe se tiendra le 5 janvier 2011.
Retour de l'horaire habituel le 5 janvier.

L'agence de vente des veaux de grain tiendra une seule vente aux enchères électroniques, soit le mardi 28 décembre 2010 à compter de 14 h. Les inscriptions des veaux de grain devront donc être reçues à la Fédération au plus tard à 11 h.

La vente de bouvillons d'abattage aura lieu le 23 décembre 2010 à compter de 11 h (pour les semaines d'abattage du 27 décembre 2010 et du 3 janvier 2011). Nous demandons aux producteurs de communiquer leurs offres de bouvillons avant 9 h sans faute, le 23 décembre 2010 pour les ventes aux enchères électroniques. Dans le cas des ventes aux États-Unis, la date limite pour offrir des bouvillons est le 22 décembre 2010 à 11 h pour les abattages de la semaine du 27 décembre et le 30 décembre 2010 à 11 h pour les abattages du 3 janvier 2011. Veillez noter que Bovitrace ne fournira pas de soutien technique du 23 décembre au 2 janvier inclusivement.

Durant la période des fêtes, vous pouvez joindre l'agence de vente des bouvillons d'abattage en composant le 450 679-0540, poste 8545. Laissez un message et nous vous rappellerons. Notez également que les bureaux de la Fédération seront fermés le 24 décembre 2010, ainsi que la semaine du 27 décembre. L'horaire de travail régulier reprendra le 3 janvier 2011.

Les employés et les administrateurs de la Fédération vous souhaitent de joyeuses fêtes!

Brèves

UNE CARTE DE NOËL GÉNÉREUSE : pour une deuxième année consécutive, la Fédération s'est associée avec la Société canadienne du cancer (Relais pour la vie) dans sa lutte contre le cancer. En effet, en choisissant la carte de Noël de l'organisme pour transmettre ses vœux, la Fédération remet un montant de 50 cents par carte. En plus d'être moins coûteux que l'impression d'une carte personnalisée, ce geste aura permis de remettre 350 \$ en dons à la Société canadienne du cancer.

DES EMPLOYÉS BOUGENT : à l'emploi de la Fédération depuis 9 ans, à l'agence de vente des veaux de grain, Mme Geneviève Mc Kenzie occupe dorénavant le poste de responsable des activités de mise en marché à l'agence de vente des bovins de réforme et veaux laitiers. Elle entrera en fonction à temps plein au retour du congé des fêtes. Nous lui souhaitons la meilleure des chances dans ses nouvelles fonctions.

LEVINOFF-COLBEX : le rapport de décembre 2010 de l'entreprise est disponible au www.bovin.qc.ca.